

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 2 octobre 2019

Date de la

Convocation :

26 septembre 2019

Date d'Affichage :

4 octobre 2019

Objet : Délibération n° 2019-114

Activités sportives à l'école année scolaire 2019/2020 : demande d'aides financières.

**L'an deux mille dix-neuf, le deux octobre à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. Sébastien FINE, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 13 – Nombre de pouvoirs : 2

Sont présents : MM. FINE Sébastien, MASSON Jean-Pierre, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, GRANET Céline, ROUX Catherine, MOYA Nadine, CORDIER Eveline, ARNAUD Cyril, PESQUE Caroline, PERRINO Charles, CHEVALLIER Jacques, ARDUIN Sylvie.

Sont représentés : CAZAN Alexandre par PESQUE Caroline, CORDIER Georges par ARNAUD Patricia.

Absents excusés : MM. CAZAN Alexandre, CORDIER Georges.

Mme MOYA Nadine a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire expose au conseil municipal que la commune peut bénéficier d'une aide financière du Département pour le soutien à la pratique sportive dans les écoles primaires.

VU l'état prévisionnel des dépenses fourni par l'école pour les activités sportives qui seront réalisées au cours de l'année scolaire 2019/2019 pour un montant total de 10 348 €. et réparties comme suit :

- Piscine/Patinoire : 8 000 €
- Ski alpin : 1 848 €
- Tennis : 500 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DIT** que la commune s'engage à prendre en charge les dépenses relatives aux activités sportives programmées sur l'année scolaire 2019/2020 sur la base du prévisionnel présenté ci-dessus.
- **SOLLICITE** une aide financière du Département pour la pratique sportive à l'école primaire de Villard St Pancrace pour l'année scolaire 2019/2020.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE